

Angers, le 14 juin 2025

## Procès-verbal assemblée générale ordinaire Ligue des Pays de la Loire de badminton 14 juin 2025 à Nort-sur-Erdre

### 1 Enoncé du quorum

Nombre de représentants attendus 49 qui représentent 127 voix.  
A 14h00, Nombre de représentants présents 26, soit 53,06% qui représentent 74 voix soit 58,26% Le quorum requis est de 25%, il est donc atteint, l'assemblée générale peut se tenir et valablement délibérer.

### 2 Election du secrétaire de séance

14h00 : 26 délégués représentant 74 voix

Proposition que Nelly Duval soit secrétaire de séance.

Nombre de votants : 26

Résultats : Contre 0 ; Abstention : 0 ; Pour : 26/74 voix

Nelly Duval est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

### 3 Election du président de séance

Proposition que Antoine Chevalier soit président de séance.

Nombre de votants : 26

Résultats : Contre 0 ; Abstention : 0 ; Pour 26/74 voix

Antoine Chevalier est élu président de séance à l'unanimité.

### 4 Ouverture de l'assemblée générale

Mot d'accueil et remerciements du président à destination des participants, des partenaires, des invités et des membres du conseil d'administration.

Le président invite Monsieur DOVE, maire de la commune de Nort-sur-Erdre, à prendre la parole.

Monsieur le maire souligne un bon échange entre la municipalité et les associations sportives fédérales de Nort-sur-Erdre dont le badminton fait partie. Il ajoute que le sport est un pilier de la vie en commun. Enfin il est heureux d'accueillir le même week-end : cette assemblée générale à la salle des associations et la journée des comités (compétition pour les jeunes ligériens, représentant les 5 comités de la Ligue des Pays de la Loire), dans le récent gymnase de la commune.

### 5 Ordre du jour

3 Rue Pierre Lise 49100 Angers

02 41 47 34 67

- 14h00 : Election du secrétaire de séance
- Election du président du séance
- Mot de bienvenue et rapport moral du Président
- Intervention des Invités
- Présentation de la ligue
- Présentation des salariés
- Vote du PV AG électorale de mars 2025
- Rapport d'activités avec orientations
- Projets pour la saison prochaine
- Rapport du trésorier général : comptes annuels 2024 (intervention du cabinet IN EXTENSO)
- Rapport des Commissaires aux comptes
- Approbation des comptes annuels 2024
- Affectation du résultat de l'exercice
- Rapport du Trésorier général ; budget prévisionnel 2026
- Approbation du budget prévisionnel 2026
- Questions diverses
- 18h00 : clôture de l'Assemblée générale
  - Verre de convivialité

## **6 Rapport moral du président**

Bonjour à toutes et à tous

Bienvenue à cette première AG de cette nouvelle Olympiade pour laquelle l'ensemble du Conseil d'administration est heureux de vous accueillir.

Je voudrais tout d'abord remercier :

- Le club de Nort sur Erdre et son président Antoine GUÉRON pour leur accueil de cette AG et Journée des Comités
- Le comité 44 et son président et représentant du 44, Florent Prudhomme pour l'accueil de la Journée des Comités qui nous sert de support à cette AG
- Vous tous, représentants des différents comités et licenciés en PDLL d'être présents
- Nos salariés présents aujourd'hui : Christophe BENMAZA, Brigitte NAUD, Edy FRABOULET et Chloé BOUDELIER

Je voudrais aussi saluer et remercier nos invités et intervenants :

- o Pour le Conseil Régional des Pays de la Loire, Mme Christelle MORANCAIS est représentée par Mme Isabelle LEROY, 4<sup>e</sup> Vice-présidente, en charge de la Culture et du Sport
- o Pour le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), Mme Anne Cordier, est représentée M. Serge LARCHER, Vice-Président
- o Pour le Centre Educatif Nantais pour Sportifs (le CENS), Rémi LEDOUX son directeur
- o Pour Cocerto, notre Commissaire aux comptes, M. Frédéric CHEVALIER
- o Pour InExtenso, notre cabinet d'expertise comptable, M. Jean-Claude CARDIN.

Je voudrais également excuser l'absence de Franck Laurent, président de la FFBad, en Université d'été fédérale ce week-end.

C'est mon premier rapport moral. Je vais assez peu parler de 2024 car ce rapport moral n'a pas été fait 4 mains. On va donc s'appuyer sur le rapport d'activité pour cette partie et je vais me concentrer plutôt sur les 3 derniers mois et demi.

Je vous redonne le contexte :

- Election de la nouvelle équipe le 1er mars dernier (3 mois et demi)
- Opportunité de pouvoir faire quelques passations de dossiers (rapides) avec anciens élus
- Très peu d'élus de l'ancienne mandature sont à nouveau présents et très peu avec une visibilité globale
- Président qui connaissait peu la Ligue de l'intérieur, on apprend plein de choses en 3 mois et demi
- Gestion administrative défailante avec très peu de structures, de comptes-rendus, d'écrits et de suivis qui peuvent servir de supports
- Ambiance délétère entre les comités et l'ancienne équipe

MAIS

- Plusieurs élus d'expérience et souvent déjà investis à l'échelle départementale ou au niveau de leur club
- Mention particulière pour Denis Pottier, ancien président pendant 6 ans avant l'équipe précédente
- 5 présidentes/présidents de comité (4 désormais) élus au CA
- Une équipe de salariés professionnelle et investie avec une bonne maîtrise des dossiers et qui malgré les milles et unes questions des élus, reste concentrée

Le nouveau CA fait donc face au défi quotidien, qui est de permettre à la Ligue de continuer d'avancer, tout en prenant en compte les difficultés rencontrés et en remettant en place des process et de la structure pour permettre à chacun de s'épanouir et de se faire plaisir dans ses missions. Cette phrase résume bien, je pense, l'état d'esprit et les objectifs de l'ensemble des élus du CA.

Parmi les défis que nous rencontrons et qu'ensemble nous allons relever :

- Assurer la pérennité et l'avenir notamment financier de la Ligue. Quelques alertes qui doivent nous maintenir très vigilants.
- Assurer une qualité d'accompagnement sportif pour le haut-niveau et la performance pour faire naître des champions épanouis, équilibrés et heureux, objectif aidé par notamment la structure du CREPS.
- Assurer le développement du badminton pour tous et sur tout le territoire
- Assurer la formation et la montée en compétence des officiels techniques, des salariés, des élus, des bénévoles

· Assurer le rayonnement sportif des Pays de la Loire et du badminton. Sur ce point je pense avec plaisir aux Championnats de France parabad qui seront accueillis par le Comité 49 du 23 au 25 janvier prochains aux Ponts de Cé et pour lesquels Jean-Claude nous dira un mot tout à l'heure.

Quand on parle de rayonnement sportif, il faut féliciter les badistes ligériens qui ont brillé récemment aux championnats de France jeunes et vétérans. On va revenir sur les jeunes avec le rapport d'activité. Pour les vétérans trop pour faire la liste mais très bonnes performances, et une belle soirée Féria... Nous pouvons aussi nous féliciter d'avoir un badiste ligérien en or paralympique Charles NOAKES aux Jeux paralympiques de Paris 2024. La Ligue souhaite l'accompagner pour ses objectifs à venir dont 2028. Les jeunes du pôle espoirs de la Ligue s'entraînent désormais officiellement dans le gymnase Charles NOAKES au CREPS à la Chapelle sur Erdre.

Toujours dans le rayonnement sportif du badminton ligérien, je tenais à féliciter Jean-Louis COUÉ, élu historique de notre territoire et plus particulièrement du 44, dont il a été président, qui a été élu en

décembre dernier à la fédération et qui est Vice-Président en charge des territoires.

Et enfin sur le rayonnement sportif, des félicitations toutes particulières à Adeline SERGENT, membre du CA de notre Ligue et élue aussi en décembre à la fédération et désormais Vice-Présidente aux Pratiques Compétitives mais pas que puisqu'Adeline a brillamment réussi début avril son examen d'arbitre Badminton Europe Certifiée, grade détenu par 6 officiels techniques aujourd'hui en France (4h/2f) et qui l'emmène sur la voie des JO 2032.

Tous ces éléments sont des indicateurs positifs du fonctionnement de la Ligue sur lesquels nous allons nous appuyer.

Dans la première newsletter de cette mandature début avril, j'évoquais déjà avec vous dans le mot du président les défis qui étaient les nôtres et qui depuis ne font que se confirmer. Nous vous avons demandé, de manière générale de la patience et encore aujourd'hui je vous renouvelle cette demande : soyez patients, aidez-nous en nous faisant part de vos remarques constructives et faisons avancer ensemble le badminton ligérien.

Merci de votre attention.

Avant de vous présenter plus en détails quelques points autour de la Ligue et de ses représentants et salariés, nous allons laisser la parole à nos invités.

o Pour le Conseil Régional des Pays de la Loire, Mme Christelle MORANCAIS est représentée par Mme Isabelle LEROY, 4<sup>e</sup> Vice-présidente, en charge de la Culture et du Sport

o Pour le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), Mme Anne Cordier, est représentée M. Serge LARCHER, Vice-Président

o Pour le Centre Educatif Nantais pour Sportifs (le CENS), Rémi LEDOUX son directeur

Vote de principe quant à la Validation du rapport moral

Nombre de votants : 26 Résultats : Contre 0 ; Abstention : 0 ; Pour : 26/74 voix

## **7 Intervention des personnalités :**

### **Prise de parole de Mme Leroy, représentant la Présidente du conseil régional Mme Christelle MORANCAIS**

« J'ai compris qu'il y a eu des moments difficiles dans votre ligue même si ce fut une olympiade incroyable pour le badminton, 7 joueurs ont été sélectionnés aux JO et JOP dont un athlète ligérien qui a été récompensé d'un titre paralympique. En est venue l'idée d'attribuer le nom de la salle d'entraînement du CREPS à Charles NOAKES. Charles représente l'excellence et la volonté de se dépasser.

Les athlètes sont avant tout des pratiquants, vous, joueurs et bénévoles, êtes précieux et nous avons besoin de vous. C'est du temps que vous donnez et c'est précieux. Bénévole, c'est un engagement au quotidien.

Vous le savez, en 2024, il a fallu faire des choix difficiles. Nous avons décidé de nous concentrer sur les compétences obligatoires, le sport n'en est pas une, mais l'accompagnement se fait toujours.

Le badminton est une discipline qui monte et sur le haut niveau, il a fallu faire des choix. Le CREPS fait partie intégrante de l'accompagnement.

Le Challenge pour cette nouvelle olympiade est de redevenir la région la plus forte en terme de licenciés.

### **Prise de parole de Mr Jean – Claude ARNOU, Responsable du comité départemental 49 à propos de**



[www.badminton-paysdelaloire.fr](http://www.badminton-paysdelaloire.fr)

### **L'organisation des prochains championnats de France Para badminton du 23 au 25 janvier 2026.**

« Une candidature portée par le COMITE 49, l'attribution vient d'être validée et officialisée par la fédération française. L'organisation a plusieurs objectifs dont : l'inclusion, la présence de plusieurs clubs (16 déjà volontaires) afin d'y faire édition d'exception et une belle réussite. Des animations débiteront dès le mardi et jusqu'au dimanche. Le 49 va briller et la ligue a apporté son soutien à ce beau projet. »

### **Prise de parole de Mr Serge LARCHER, Vice Président du CROS.**

« Mme Cordier, Présidente du CROS, est présente sur une autre AG. Adeline Sergent est représentée au CA du CROS et est présente à chaque réunion.

Le CROS représente toutes les ligues pour le haut niveau et pour les clubs. Des formations sont mises en place et proposées pour tous les dirigeants. Le CROS n'a pas vocation à assurer des formations techniques mais il peut amener une aide pratique.

Si vous avez des soucis, n'hésitez pas à venir nous voir. On peut vous aider dans la limite de nos responsabilités.

Concernant les clubs inclusifs : n'hésitez pas à vous recenser auprès du CPCFS. Il y a une activité non négligeable sur le para badminton.

Merci à vous.»

### **Prise de parole de Mr Rémy LE DOUX, Directeur du CENS.**

« Merci pour votre invitation, le badminton est présent à l'établissement depuis 2021. Une dizaine de jeunes mène un triple projet : sport/scolaire/avenir professionnel.

A la rentrée 2025, 52 structures sportives seront présentes pour 280 élèves. Le badminton est parmi les plus représentées. C'est la 4<sup>ème</sup> pratique la plus représentée. Le Cens sur la proximité avec les familles, et avec les membres. Je reste disponible pour échanger.»

## **8 . Présentation de la ligue**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, il y a une nouvelle mandature, menée par :

**Le président Antoine CHEVALLIER**

**Le trésorier Denis POTTIER**

**La secrétaire générale Nelly DUVAL**

**Marielle FALOUR, vice-présidente à la Vie sportive**

**Jean-Claude ARNOU, vice-président au Développement**

**Jean-Christophe BOURCIER, vice-président de la Performance sportive**

**Pauline LLACROIX, vice-présidente à la Communication et au partenariat**

**Au total, c'est une liste de 21 membres dont certains sont présents à cette AG et d'autres excusés**

## **9 . Présentation des salariés.**

Les salariés de la ligue sont :

Christophe BENMAZA , directeur de la ligue

Brigitte NAUD , secrétaire de la ligue

Vincent DUVAL, comptable de la ligue

Mourad AMRANI , référent pôle espoirs et mise à disposition pour le para-badminton auprès de la FFBAD à 80%

Samy CORVEE, , entraîneur pôle espoirs

Edy FRABOULET, coordinateur Equipe Technique Régionale de la ligue

Cholé BOUDELIER, référente pré-filière et entraîneur au pôle espoir



[www.badminton-paysdelaloire.fr](http://www.badminton-paysdelaloire.fr)

Diane FOURAGE alternante en communication jusqu'au 30 aout 2025  
Loic DEPANIS, alternant préparateur physique jusqu'au 30 aout 2025  
Nathan BOUILLLOT Service civique au CREPS

## 10 Vote du Procès verbal de l'assemblée générale élective de mars 2025.

Vote du procès verbal de l'assemblée élective du 1<sup>er</sup> mars 2025



PV AG PDLBaD 1 Mars 2025.pdf

Nombre de votants : 26

Résultats : Contre 0 ; Abstention : 2 représentants = 4 voix ; Pour : 24 représentants = 70 voix

Le Procès verbal est validé à **70 voix**

## 11 Rapport d'activités avec orientations.

Chaque vice-président de secteur présente les grands faits marquants de la saison et les résultats obtenus.



RAPPORT D ACTIVITE 2025.pdf

### Prise de parole de Mme Pauline LACROIX, Vice Présidente à la communication et au partenariat.

Rappel des membres de la commission Eulalie GUYOT, Jérôme BEULE, Gilles VADE et Pauline.  
Les objectifs sont de transmettre une communication claire, transparente, mettre en avant le badminton ligérien et refaire du lien entre tous.

Les premiers chantiers concernent :

- le retour de l'ancienne charte graphique dans un délai moyen.
- la remise à jour de l'ensemble des outils de la ligue
- être plus présent sur les réseaux sociaux
- le retour de la newsletter.

### Prise de parole de Mr Gilles VADE responsable de la CLOT et en appui à la vie sportive.

-Remerciement pour Frédéric MELLIER associé à deux bénévoles du Comité 44 et Hervé ROCHEREAU pour le travail sur l'organisation des ICR, la coupe de la ligue et la gestion des Officiels Techniques.

-Quelques informations :

Inscription ICR date limite : début juillet 2025

Prochaine coupe ligue dans le 53.

Palmarès des ICR saison 2024/2025 :

R1 La Capelle sur Erdre (44)

R2 Mulsanne (72)

R3 Beaucouzé (49)

2 clubs ligériens accèdent en nationale.

3 Rue Pierre Lise 49100 Angers

02 41 47 34 67

-La commission des OT, je suis responsable depuis 1 an et demi. Je félicite Adeline SERGENT pour l'obtention du grade d'arbitre Badminton Europe Certifié et pour le travail accompli pour la ligue.

-Formation organisateur de compétition GEO. Tous les comités ont fait au moins une session.

-1 Formation arbitre ligue certifié au tournoi de la Flèche en janvier 2025, 8 candidats prévus et certains ont passé l'examen lors du CEJ de Beaucouzé, en mars 2025.

-La formation Arbitres accrédités a été annulée initialement prévue lors du tournoi de l'ONEA. Cela va devenir la priorité de cette saison pour trouver des formateurs (minimum 1) d'ici octobre 2025 et peut être prévoir une session en fin de saison.

-En Juge-Arbitre, il faut passer par le GEO2 et une journée de formation JA. Une session de chaque a été organisée sur l'année 24/25. Une stagiaire a validé son cursus, 2 sont en cours dans le 72, 1 dans le 53 et 1 dans le 49. Le bilan en JA, cela tourne bien. La prochaine saison, on continue la même chose.

- Pour les Juges de ligne :

Hugues JOBARD et Mickael KERWER assurent l'essentiel.

-1 formation montée lors de l'ICN à Carquefou.

Bravo eux deux, ils étaient accompagnés de Caroline BETUS et Emma LEPY.

Pour information ; Mickael KERWER est devenu le référent Juge de ligne à la fédération sur les compétitions nationales et internationales. Pour rappel, il a été Référent lors des JO.

#### **Prise de parole de Mr Jean-Claude ARNOU, Vice Président du Développement.**

« Retour sur le positionnement de la ligue. C'est une tête de réseau. Edy est présent sur ce pôle, il intervient et permet d'aider à fédérer. Un remerciement pour son travail.

Innover, structurer, une liste de verbe d'action pour savoir à quoi on sert. Être utile pour les comités, les clubs, les licenciés. Lors de l'étude d'une action, la question est : va-t-elle être utile et comment ? pour la ligue, pour les comités et pour les club et licenciés ?

Nombreux fils rouges avec Edy, des axes portés par la fédération :

La pratique féminine, le para badminton et le bénévolat.»

#### **Prise de parole d'Edy FRABOULET, Coordonateur ETR à propos du Développement.**

« Le pôle développement doit répondre à des enjeux sociétaux déjà énoncés. L'objectif fédéral est d'atteindre les 300000 licenciés. 19226 licenciés en date du 13 juin 2025, pour la ligue des Pays de la Loire de badminton. Notre objectif est de fédérer l'ensemble des clubs et sur cette prochaine olympiade fédérer les clubs non licenciés.

Le développement ne peut pas se passer des cadres techniques, sans eux, on ne pourrait pas faire de belles choses.

La labellisation est également un objectif.»

#### **Prise de parole du Président Mr Antoine CHEVALLIER remplaçant le Vice Président de la Performance sportive, Mr Jean-Christophe BOURCIER**

Il s'agit d'un enjeu important pour la ligue.

#### **Les compétitions organisées :**

-Les 2 DRP d'organiser : à Château Gontier et à Spay.

-Le top Elite régional



[www.badminton-paysdelaloire.fr](http://www.badminton-paysdelaloire.fr)

-Les petites raquettes

-Les bourses ligues destinées aux Poussins et aux benjamins. Ces bourses permettent d'aider au développement des plus jeunes. 15 jeunes sont concernés par ce dispositif.

- Le Championnat Régional Jeunes à Saint Michel Chef Chef, ce fut la première compétition où la nouvelle équipe s'est déplacée.

-Les championnats de France jeunes benjamin, minime et cadet à Chambly (60) :

### **Bravo aux médaillés de Bronze**

Adèle FILLONNEAU , Wendy LECAM , Arsène SERRE et Thomas TOURNEFIER

### **Bravo aux médaillés d'Argent**

Jeanne FORTUNE, Lubin LEFLOC'H

### **Bravo aux médaillés d'Or et champion de France.**

Mélia BEULE, Arthur CHARDRAIN et Jeanne FORTUNE

### **Le pôle espoirs :**

Les entrées et sorties du pôle :

Une proposition est faite au niveau fédéral. Le nombre passe à 11 joueurs et cela devient donc un sujet prioritaire en terme de Ressources Humaines. Il s'agit de l'avenir du pôle espoirs de la ligue.

### **L'académie :**

La suspension d'une année de l'académie a été votée en conseil d'administration.

## **12 Rapport du trésorier général : comptes annuels 2024 puis intervention du cabinet IN EXTENSO**

### **Prise de parole du Trésorier général de la ligue, Mr Denis POTTIER**

L'exercice 2024 se clôture avec de nouveau une insuffisance de résultat de -23 000€, poursuivant ainsi une tendance négative observée ces dernières années.

L'évolution des résultats sur les 4 dernières années est la suivante :

- 2021 = -25 000€
- 2022 = -34 000€
- 2023 = -41 000€
- 2024 = -23 000€

Quatrième année consécutive en insuffisance de résultat, traduisant une dégradation continue de la situation financière

Le cumul de ces déficits sur 4 ans atteint les -123 000€, ce qui représente un niveau préoccupant pour la pérennité financière de la Ligue des Pays de la Loire.

### **Quelles sont les principales conséquences à court et moyen terme ?**

1. Une forte diminution des fonds propres :
  - Fin 2020 => 281 000€
  - Fin 2024 => 158 000€

3 Rue Pierre Lise 49100 Angers

02 41 47 34 67

2. Une surveillance des financeurs : les partenaires publics et privés peuvent exiger de nous des mesures correctives

### **Objectif : Redresser la trajectoire financière dès 2025**

L'objectif est très clair : revenir à l'équilibre dès l'exercice 2025, puis reconstituer progressivement les fonds propres d'ici la fin de cette olympiade.

### **Quel plan d'actions, à très court, court et à moyen terme ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, une procédure note de frais a été mise en place de manière à fixer un cadre aux remboursements des dépenses professionnelles et non professionnelles. Une procédure ACHATS est en cours de rédaction.

Gel partiel des dépenses non prioritaires  
Réexamen des dépenses  
Suivi mensuel rigoureux des recettes/dépenses  
Définition d'objectifs financiers clairs avec alerte en cas de dérapage  
Recentrage sur les missions essentielles  
Recherche active de nouveaux partenaires  
Élaboration d'un budget prévisionnel 2026 réaliste et contraint

Enfin, un audit comptable et social sera très prochainement engagé pour :

- Identifier les causes structurelles des déficits
- Examiner la conformité et l'efficacité des procédures RH et financières

Sur ma proposition, le Conseil d'Administration a approuvé le fait que je ne vous présenterai pas lors de cette AGO, un budget prévisionnel pour l'année prochaine, au regard entre autres de ces trois raisons :

- Une insuffisance de résultats récurrents sur les 4 derniers exercices, mettant en évidence un déséquilibre financier persistant.
- Des fonds propres insuffisants, qui ne permettront pas d'absorber de nouveaux déficits, notamment en cas de baisse des subventions publiques et du nombre de licenciés.
- L'absence de suivi du réalisé 2025, ne permettant pas à ce jour de disposer d'une base fiable pour établir un budget prévisionnel 2026

Un BP 2026 vous sera exposé en Assemblée Générale planifiée le jeudi 6 novembre.

De plus, nous nous engageons à vous présenter ce même jour le résultat de l'audit comptable et social.

### **Prise de parole de l'Expert comptable, Jean-Claude CARDIN du cabinet IN EXTENSO**

Monsieur CARDIN présente le Bilan 2024 au travers d'un power point.



322149 Bilan imagé 12 2024 V2.pdf



[www.badminton-paysdelaloire.fr](http://www.badminton-paysdelaloire.fr)

Présentation des comptes 2024 clôturés le 31 décembre 2024.

Les chiffres clés à savoir sont :

les produits = 1351143 € (en augmentation).

Insuffisance de résultats = -22913€.

Il y a toujours des tensions de trésorerie.

AU 31/12, les fonds propres ne s'élèvent plus qu'à 158217€

Les créances représentent 18 jours. Ce chiffre assez élevé.

Dans le détail : Les ressources les plus importantes sont :

Les subventions = 185000 € contre 170000 e 2023.

Les cotisations = 828591€.

Pour les 185000 € de subventions il y a : ANS 60000 €, CR 26900€, Compétitions internationales 43000€.

Fédération via le para badminton et les JO 14000€.

Les prestations vendues ; ce sont les activités qui génèrent des entrées d'argent.

Les ICR, Le CEJ, Le PE, le para les compétitions INTER 7314€, le NIC 57008€

Mise à disposition du personnel 47000€

Deux grosses ressources

Associative = 1038319€ + prestations vendues = 311797€

**Total : 1350116 € soit +15.91%**

L'ensemble des charges a augmenté :

2024 = 966149 € soit 71.56% alors qu'en 2023 cela représentait = 908608€ soit 78.01%.

L'ensemble des taxes a augmenté :

2024 = 4224 € soit 0.31% alors qu'en 2023 cela représentait = 3258€

Ces dépenses représentent 358795€ soit 26.58% de l'ensemble des produits. Ce chiffre a augmenté car en 2023 il était de 222690€ soit 19.12%.

Pour expliquer cette augmentation :

Les salaires bruts et les Charges sociales patronales.

Les charges sont plus élevées si la personne bénéficie d'un salaire plus élevé que le salaire minimum.

Synthèse des charges du personnel :

C'est une rubrique importante en augmentation 2% pour s'établir à 8.01 % en 2024.

**Synthèse du compte de résultat : résultats d'exploitation -24312€ en 2024. Et pour l'exercice -22903€**

Le déficit de 2024 :

Le NIC est déficitaire de -37289€. Un focus sur cet évènement déficitaire est abordé.

Votre bilan

A partir du moment où il n'y a pas l'équilibre, on diminue les fonds propres.

Il faut savoir que l'association a des salariés sous contrat et il faut des fonds propres pour assurer un minimum de salaires en terme de mois. Actuellement il n'y a pas les fonds propres pour tenir 6 mois.

Si on veut assurer la pérennité de la ligue, il faut retrouver au moins l'équilibre.

## 13 Rapports des commissaires aux comptes

### Prise de parole du Commissaire aux comptes, Frédérique CHEVALIER, COCERTO

Monsieur Chevalier rappelle le contexte de sa présence à cette assemblée.

Première assemblée générale en 2023, c'est donc la deuxième année de certification des comptes. Il a été désigné car le seuil des 153000 € de subventions a été dépassés sur les comptes de 2022 et de 2023.

Il reprecise le texte de ses missions :

-Le commissaire a une mission obligatoire. La mission : c'est de certifier les comptes en tant que tier indépendant. Les comptes sont :

Le compte de résultats , le bilan et un document « l'annexe » pour des compléments d'informations. Toute l'information était présente dans le document de monsieur Cardin.

-Le commissaire aux comptes est garant de l'information financière et des chiffres.

-Une autre mission : c'est l'édition du rapport spécial sur les commissions

Il est revenu sur un mot cité plusieurs fois lors de l'assemblée : pérennité

-Le commissaire aux comptes a le droit d'alerte et il a une autre prérogative : il doit prévenir le procureur de la république.

#### -Le premier rapport : l'audit des comptes :



LIGUE BADMINTON PDL - Rapport comptes annuels 31.12.2024.pdf

On certifie que les comptes annuels ont correctement été traduits en société.

Le CC est tenu à un référentiel d'audit . Un contrôle qualité dépendant du ministère de la justice.

-Aucun lien de parenté doit être établi entre le président actuel ou un membre du CA ou du cabinet de comptable.

-Dans la partie vérification spécifique : le commissaire aux comptes contrôle le rapport financier et doit veiller à la bonne communication des informations et à leur contenu.

En tant que tiers garant, c'est le premier niveau de responsabilité

#### -Le deuxième rapport obligatoire : le rapport spécial



LIGUE BADMINTON PDL - Rapport spécial 31.12.2024.pdf

Voter sur l'abandon des frais de déplacement de madame Agnès TROTTIER à hauteur de 3416€ et de Frédéric MELLIER à hauteur de 114€

Retour sur l'Audit financier :

Le CC peut être investi de ces missions. Il ne peut pas être juge et parti. Mais il peut définir un cadre de fonctionnement pour une association comme la ligue. Est-on déviant dans nos pratiques ? Si la ligue veut faire appel à leur service, il y répondra. Cela fait partie de ses prérogatives.

Un temps de questions est proposé par le commissaire aux comptes :

3 Rue Pierre Lise 49100 Angers

02 41 47 34 67

1) La situation de la ligue est -elle catastrophique ?

Réponse du CC : « Le CC n'a pas à juger la situation. Il peut faire un refus de certifier les comptes. Les comptes sont certifiés.

Le droit d'alerte, je ne l'ai pas utilisé. On n'est pas arrivé à une situation où les salaires ne sont plus payés, les fournisseurs pas payés. On n'en est pas là. En droit commercial on a jusqu'à 60 jours, à ce jour la ligue paye ses fournisseurs à 28 jours en moyenne. A minima la ligue a les capacités à honorer. Les chiffres ont le mérite d'être transparents. La nouvelle mandature est consciente du sujet et souhaite marquer fortement les actions.»

2) La masse salariale a explosé, que pouvez-vous dire sur ce sujet ?  
Pourquoi a-t-on une information ?

Réponse du CC : « Le NIC, il fallait faire un bilan car des subventions étaient fléchées pour cet évènement.

Le CC les a demandés.

Le poste de Directeur est sur 12 mois en 2024 alors qu'en 2023 son embauche a débuté en novembre 2023.»

3) Une telle masse salariale, est elle normale et légitime ?

Réponse du CC : « Cette question justifie un audit social. Est-ce qu'on a fait des fiches de poste ? Qui a validé des augmentations ? En tant que CC on va questionner sur ces sujets ?

La question est intéressante mais la réponse ne peut pas se résumer à un OUI ou à un NON.

L'avis du CC : l'audit des frais de déplacement et la masse salariale sont les deux axes de prises d'action. Les pertes proviennent souvent d'une non maîtrise en amont.

Retour sur Le NIC :

En 2023, il était déjà difficile de bien placer les données analytiques et de tirer les chiffres fiables. Il faudrait revoir sur les 3 tournois, les différents bilans, c'est possible mais il faudrait remettre des moyens.

4) On embauche en 2024 alors que les comptes étaient déficitaires, est-ce normal de réembaucher ?

Réponse du CC : « Hors prime le « salaire moyen » a augmenté de 2% entre 2023 et 2024 .

Dans le détail :

136000 € avec les charges : le brut a pris 65000€ + une prime mais couverte par la fédération française. 23000 € de cotisations patronales en plus dûes aux salaires élevés.»

Prise de parole du président : « on prend l'état de la ligue aujourd'hui et on s'entoure d'experts et on travaille pour une présentation d'un budget fiable en novembre 2025.»

5) Est-ce un audit externe ou interne ?

Réponse du CC :

« Le contrôle interne c'est l'ensemble des procédures à écrire, à appliquer et à vérifier dont l'objectif doit le permettre . Le CC a ce rôle, il faut faire quelque chose.

Mot du président : Il précise que tous les salariés ont du travail, ils sont tous très occupés.

6) Avec 11 jeunes au pôle espoirs, la question RH se pose dans cette situation.

Réponse du président : « une communication sera faite plus tard. Un recrutement temporaire sera fait. Les alternants ne sont pas renouvelés sur la saison prochaine, il n'y aura donc pas d'augmentation des charges. Samy est seul et en difficulté bien qu'il soit à 100% pour le pôle. Une embauche sera faite pour soutenir Samy mais sans mettre en difficultés supplémentaires les comptes de la ligue.

En novembre, ce sera du concret et du transparent. Le prévisionnel doit être établi sur du réaliste. Cela manquait et devenait impossible d'agir sans faits. »

Monsieur le vice président du CROS ajoute : « Tous les pôles coutent »

7) Où en est l'audit ?

Réponse de Denis POTTIER :

« Nous en sommes au début. Le Commissaire aux comptes Frédéric CHEVALIER a transmis deux questionnaires. Certains salariés ont aidé à répondre. Le CC va transmettre une mission sur laquelle on va étudier.

Les comités avaient demandé un audit comptable et social et cela entre dans le plan d'actions présentés dans le rapport du trésorier.»

8) Pour le moment l'académie est gelée sur la saison 2025/26, quelle en est la raison ?

Réponse du président :

« Pas de main d'œuvre pour l'académie, Samy doit être à 100% sur le pôle espoirs.

On ne dit pas que cela ne va pas reprendre, en l'état actuel c'est mis en retrait. Une étude précise doit être faite avec l'aide des experts, des professionnels l'expert comptable et le CC.

Pour 2025, on fera tout notre possible pour être à l'équilibre et établir une progression sur l'olympiade.»

Intervention de Jean Claude ARNOU :

« Volonté de remettre droit un certain nombre de travers depuis le premier jour avec la nouvelle équipe. On peut leur faire confiance. On a envie que cela revienne à une situation normale. C'est restructurer, reformaliser. J'ai entièrement confiance en cette nouvelle équipe.»

Intervention de Nelly DUVAL :

« Il s'agit de la première mandature représentée par tous les comités. Tous les présents ont envie de faire évoluer le badminton. Il faut une ligue forte. Avec cette équipe, je pense que l'on peut être dans le positif. »

9) Pas de prévisionnel 2026, il y a une comparaison entre le réel et le prévisionnel 2025 ?

Réponse du président :

« Denis travaille dessus. »

## 14 Approbation des comptes annuels 2024



[www.badminton-paysdelaloire.fr](http://www.badminton-paysdelaloire.fr)

- Validation comptes annuels 2024 :

Nombre de votants : 26

Résultats : Contre 0 / 0 voix ; Abstention : 0 voix ; Pour : 26 / 74 voix.

**Les comptes annuels sont acceptés à l'unanimité**

- Validation du rapport 2024 du commissaire aux comptes

Nombre de votants : 26

Résultats : Contre 0 / 0 voix ; Abstention : 0 voix ; Pour : 26 / 74 voix.

**Les comptes annuels sont acceptés à l'unanimité**

- Validation du « rapport spécial » 2024 du commissaire aux comptes

Nombre de votants : 26

Résultats : Contre 0 / 0 voix ; Abstention : 0 voix ; Pour : 26 / 74 voix.

**Les comptes annuels sont acceptés à l'unanimité**

## **15 Affectation du résultat de l'exercice**

- Proposition de l'affectation du résultat de l'exercice

Nombre de votants : 26

Résultats : Contre 0 / 0 voix ; Abstention : 0 voix ; Pour : 26 / 74 voix.

**Les comptes annuels sont acceptés à l'unanimité**

## **16 Budget prévisionnel 2026**

Absence de budget prévisionnel, décision prise et votée en conseil d'administration.  
Un budget prévisionnel fiable et sérieux sera présenté le 6 novembre 2025.

## **17 Questions diverses**

- 1) Quand les aura-t-on les labels ligue?

Réponse d'Edy FRABOULET « Intersport va vous livrer le matériel. »  
Il faut questionner Intersport pour faire un état des lieux.

- 2) Est-ce possible de lancer les commandes plus tÖT pour obtenir les labels.

Réponse de Jean-Claude ARNOU :

« C'était et c'est l'objectif afin de gagner du temps et permettre de communiquer envers les clubs le plus rapidement. »



[www.badminton-paysdelaloire.fr](http://www.badminton-paysdelaloire.fr)

## 18 Clôture de l'assemblée générale

16h30 Mot de fin du président

« Merci à tous, nous sommes très heureux de lancer cette mandature. »

- Verre de convivialité

Le président de séance  
Antoine CHEVALLIER

La secrétaire de séance  
Nelly DUVAL